

Bon régent, mais... : [1ère partie]

Autor(en): **Deslisles, Jaques / Desbioles, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1930)**

Heft 19

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-223243>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

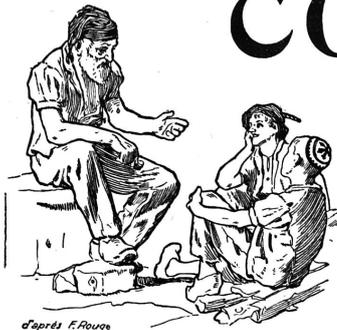
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



d'après F. Rouge

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
Pré-du-Marché, 7

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

Abonnement } Suisse, un an Fr. 6., six mois, Fr. 3.50
Étranger, port en sus.
Compte de chèques postaux **II. 1160**

Annonces } 30 centimes la ligne ou son espace.
Réclames, 50 centimes.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

PRINTEMPS.

Les oiseaux chantent le matin
Sur le gros tilleul qui bourgeoine !
L'hiver enfin nous abandonne
Et du printemps les gais lutins,
S'ébrouant avec bonhomie,
Réveillent la terre endormie !

Déjà l'on voit pointer partout
Scyllas, crocus et primevères !
Bienvenue aux fleurs printanières
Si fidèles au rendez-vous !
Le Renouveau, qui tout pénétre
Vient nous remplir d'un doux bien-être !

Printemps, printemps, quand tu souris,
Semant joyeux tes armoiries
Dans nos jardins, dans nos prairies,
Nous déposons le manteau gris
De nos soucis, de nos misères
Pour acclamer tes messagères !

Louise Chatelan-Roulet.

LE CENTENAIRE DE FRÉDÉRIC MISTRAL.

EST le 8 septembre 1830 que naquit au mas du Juge, à Maillane, petit village des Bouches-du-Rhône, en Provence, celui que tout le monde devait appeler le grand Mistral. Ce centenaire ne pouvait être ignoré ou méconnu en terre romande, si près du Midi par son dialecte, puisque les savants l'ont classé sous le nom de franco-provençal. Le Rhône, d'ailleurs, s'il n'y avait pas eu d'autre raison, n'est-il pas encore un lien, un trait d'union suffisant pour que rien de ce qui concerne ses riverains ne soit étranger les uns aux autres.

Donc, à Lausanne, un comité s'était formé qui avait à sa tête M. P.-L. Mercanton, savant apprécié des météorologistes et des linguistes, qui s'est pris d'affection pour la langue provençale — il la parle à merveille, du reste. — MM. de Tourtoulou et J. Nicollier l'assistaient.

Les choses furent bien faites et ces Messieurs ont droit à toute notre reconnaissance. Ils appelèrent pour rappeler la mémoire de Mistral son propre neveu, M. Frédéric Mistral, avocat en Avignon, lui-même félibre distingué. La conférence qui donna ce dernier devant un auditoire nombreux et enthousiaste fut des plus intéressantes et mit bien en relief l'œuvre gigantesque du poète et son travail cyclopéen de reviviscence d'une langue qui se mourait.

Cette langue, Mistral la prit au fossé, la releva, l'épura et de cette matière *mespresado* il fit *Mireille*, ce chef-d'œuvre dont on parlera, tant qu'il y aura des amoureux sur terre. Ce pourrait être assez long.

Cette *Mireille*, le poète nous la présente de cette façon admirable :

Dins si quinze ans èro Mirèio...
Constiero bluio de Font-vièio,
E vous, colo baussenco, e vous, plano de Crau,
N'avès pu vist de tant poulidio !
Lou gai soulèu Pavié 'spelido ;
E nouveleto, afresculido,
Sa caro, à flour de gauto, aviè dous pichot trau.

E son regard èro uno eigagno
Qu'esvalissè touto magagno...

Dis estello mens dous èi lon rai, e mens pur ;
Ié negrejavo de trenello
Que tout-de-long fasièn d'anello ;
E sa peitrino redounello
Ero un pessègue double e panca bèn madur.

E fouligando, e beluguetto,
E souvagello uno bringueto !...
Ab ! dins un vèire d'aigo, entre vèire aquèu biai,
Touto à la fes l'aurias begudo !...

Dans ses quinze ans était Mireille... Côte bleue de Font-vieille et vous, collines baussenques (des Baux) et vous, plaines de Crau, vous n'en avez plus vu d'aussi belle ! Le gai soleil l'avait éclose ; et frais, ingénu, son visage à fleurs de jones, avait deux petites fossettes.

Et son regard était une rosée qui dissipait toute douleur... Des étoiles, moins doux est le rayon, et moins pur. Il lui brillait de noires tresses qui tout le long formaient des boucles ; et sa poitrine arrondie était une pêche double et pas encore bien mûre.

Et folâtre, et sémillante, et un brin sauvage !... Ah ! dans un verre d'eau, en voyant cette grâce, tout à la fois vous l'eussiez bue !

Le succès de *Mireille* fut immense. Lamartine, dans son 49^e entretien du Cours familial de littérature poussa son cri de joie qui retentit dans toute la France et ailleurs :

« Je vais vous raconter, aujourd'hui, une bonne nouvelle !

Un grand poète épique est né... »

Et c'est ainsi que Mistral fit son entrée dans le monde.

Plus tard, il écrivit *Calendau*, vaste composition en douze chants. « Si *Mireille* est le miel vierge, ont dit Julian et Fontan, *Calendau* est la moelle du lion. » Puis suivirent *Les Iles d'Or*, *Nerte*, et son admirable *Poème du Rhône*, poème « bruissant et mystérieux comme le fleuve même », puis *Mes origines*, *Mémoires* et *récits*. Entre temps, il avait fait œuvre de bénédictin en publiant son *Trésor du félibrige*, par quoi il devint le Littré du Midi. Les deux volumes de ce monumental ouvrage linguistique font l'admiration des savants.

Le chef des *Félibres*, comme s'étaient intitulés les sept fondateurs de la Renaissance provençale, mourut le 25 mars 1914, mettant en deuil le monde des lettres.

Tout cela, M. Mistral neveu l'a dit avec une compétence profonde et une merveilleuse éloquence.

Le lendemain eut lieu une réunion intime, dans laquelle le *Conteur vaudois* ne fut pas oublié, et où le préfet-poète de Rolle, M. Vittel, prononça les paroles les plus aimables en faveur de notre petit journal, dernier défenseur de la langue du terroir. Nous tenons à lui exprimer nos remerciements.

J. C.

PO MISTRAL.

Frédéric Mistral (1830-1914).

Co cràirài que dza ceint annàie
— Dhî iàdzo d'hî — sè sant passàie
Du que lo grand Mistra no z'a ètà baillà,
On seimblie vilhio à clli l'adzo
On dusse être flliappi, tot badzo
D'esprit atant que de vesàdzo :
Mistra reste asse vi qu'onna flliào à sailli.

Onna flliào que fà tant bon vère.
Tot à l'èinto ie fà la cllière,
Tot cein que l'a totsi acheint bon grantenet.
Et quand lo pout teimps l'a usàie,
Cllière et ondeu restant clliouliàie
Su la terra que l'a portàie,
Tau quemet resterant Mireille et Vincenet.

L'è on meràcllio, vo lo djuro !
Eh bin, tot parà, vo z'assuro
Que Mistra ein a fé oncor' on bin pllie grand :
L'è qu'avoué ti sè biau z'ovràdzo
S'è montrà tant suti, tant sàdzo
Que l'a ètà tot ein on iàdzo
T'sermallà dâi sâ-rein¹ et régent dâi savant.

Marc à Louis.

¹ Ignorant.

LES DEUX FAUTEUILS

ES jours derniers se présente au bureau de location de théâtre un commissionnaire muni d'un crochet au dos. Il présente à l'aimable loueuse un billet sur lequel sont demandés deux fauteuils numérotés pour la *Fille de la Mère Angot*.

La caissière détache deux coupons, les remet au commissionnaire et compte son argent. Ce dernier reste planté devant le guichet après avoir empoché les deux billets.

Au bout d'une minute, la caissière l'interpelle :
— Ah ! ça, laissez donc passer le public, qu'est-ce que vous restez planté là ?

— J'attends les deux fauteuils !

— Comment ? Mais vous les avez mis dans votre poche.

L'autre esquisse un sourire avec sa large bouche et montrant son crochet :

— Vous voyez bien, madame, que je ne les ai pas, où sont ils donc, que je les charge.

BON RÉGENT, MAIS...

UEL tempérament que celui du *régent Pernet* ! Emmanuel Pernet, originaire des Ormonts, vint s'installer au château d'Oron, en 1794 probablement, comme précepteur du jeune de Mulinen, le fils du bailli. Quoique bien traité par la famille, il quitte celle-ci en 1797 pour une cause que nous ne connaissons pas, mais que nous supposons par la suite des événements ; il vient occuper le poste de régent à Oron.

Approche la révolution, Pernet se trouve dans les principaux agitateurs, il rédige des inscriptions incendiaires et menace de faire subir aux tyrans le sort de Louis XVI. Madame la Bailive constate qu'il a la mémoire courte à l'égard des bienfaits dont il a été l'objet au château et le qualifie de « renégat ». Cela ne change en aucune façon ses sentiments : il a passé du côté des patriotes et de quelle façon !

Le 24 janvier 1798, le bailli bernois quitte le château, mais le jeune précepteur Carl-Jacob Durrheim, qui a succédé à Pernet, reste encore avec l'intendant pour s'occuper des bagages. C'est alors que la troupe révolutionnaire monte la colline, conduite par le régent Pernet, et vient planter l'arbre de la liberté sous les fenêtres du château. Pernet, aidé d'un compère, pille la cuisine et la cave. C'est à grand peine que le précep-

teur et l'intendant peuvent conjurer le pillage complet du château. Ils obtiennent que le château soit gardé par des officiers.

Pernet veut humilier son successeur Durrheim en lui enjoignant de se parer de la cocarde verte des patriotes vaudois ! Le jeune bernois s'y refuse. Et pour ce fait, lorsqu'il part avec les bagages, il est arrêté au village d'Oron, et traduit devant le tribunal des patriotes qui a établi ses quartiers au « Logis de l'Ours ». Le président — toujours Pernet — est assis sur une chaise placée elle-même sur une table. Là, il déclame contre les tyrans et lance plusieurs menaces terribles à l'adresse du jeune Bernois qui ne ressent aucune frayeur. Des amis de Durrheim — car ce jeune homme de 18 ans, bon musicien, en avait dans la contrée — entrent bruyamment et protestent contre cette arrestation arbitraire. La protestation produit son effet. On relâche le précepteur, lequel a ajouté à sa défense quelques bouteilles de vin qui ont beaucoup avancé ses affaires devant les patriotes ! Son départ est ajourné ; il rentre au château. Mais voici que Durrheim reçoit de plusieurs jeunes filles de la contrée, une magnifique cocarde verte confectionnée par leurs gracieuses mains. Cet envoi est gentiment accompagné d'un message priant le destinataire de ne pas dédaigner le cadeau, mais de s'en parer pour éviter de nouvelles tracasseries. Durrheim ne peut résister : si sa volonté est encore forte... son cœur est trop faible ! Il fixe l'ornement révolutionnaire au revers de son habit et peut partir sans encombre. Le charme féminin a eu sur lui plus de pouvoir — faut-il s'en étonner ? — que toutes les violences du régent Pernet !...

Quant à ce dernier, la révolution ajouta à ses fonctions de régent, dont il s'acquittait soigneusement, celles de secrétaire municipal qu'il remplit à l'entière satisfaction de la municipalité.

Mais ces calmes occupations ne combrent pas longtemps les vœux du bouillant pédagogue. Il guette les circonstances qui lui permettront de reprendre une vie plus... active. Une belle occasion va se présenter, comme nous allons le voir : c'est celle de l'insurrection des Bourla-Papey, en 1802.

(A suivre).

Jaques Deslisles.

Chez l'avocat. — Pourquoi avoir attendu trois ans avant de poursuivre celui qui vous a appelé hippopotame ?

— Ce n'est que la semaine dernière que j'ai vu de ces animaux-là.

Pressentiments. — Elle. — Croyez-vous aux pressentiments ?

Lui. — Quand je vois une très jolie demoiselle qui a un père très riche, j'ai aussitôt le pressentiment que je vais être amoureux.

LES POULES DU VOISIN

IL Y AVAIT deux braves compères, dont les maisonnettes se touchaient, et les jardins également, ce qui compliquait les choses. En effet, Groluron et Bourichet — tels étaient les noms des deux voisins — vivaient en fort mauvaise intelligence, parce que tous deux avaient des poules, que ces gallinacés discernaient fort imparfaitement les limites des deux minuscules domaines, et que les pondeuses de Groluron allaient ravager les tomates et les pommes de terre de Bourichet, à moins que les couveuses de Bourichet n'allaient commettre les mêmes délits dans le potager de Groluron.

Des récriminations aigres-douces — bien plus aigres que douces — avaient lieu à chaque instant par dessus la petite haie qui remplaçait le mur de clôture, mais plaintes et menaces ne faisaient pas que les poules de l'un respectassent les tomates de l'autre.

— Je tuerai vos bêtes damnées ! s'écriait Groluron.

— Tuez-les ! répondait Bourichet, mais vous nous les donnerez au moins pour que nous les mettions au pot !

En dépit de cette autorisation si nette et précise que lui donnait son compère, Groluron, qui en avait assez de toutes ces histoires, vendit un jour ses poules et se dit : « Maintenant, je serai bien tranquille. » Quant à Bourichet, qui ignorait

cette vente, il enferma un beau matin ses poules dans un enclos, et se dit en se frottant les mains : « Puisque mes bêtes ne peuvent plus vagabonder, la première que j'apercevrai fourrageant mes plates-bandes sera bien à Groluron, et je lui ferai son affaire ! »

Et, dès le lendemain, une belle poule noire qui ne venait certainement pas de chez le voisin, mais qui avait déserté sans doute un autre poulailler, se glissa dans les allées de Bourichet, qui la vit de loin et s'écria : « La gueuse ! La gueuse ! je l'aurai. » Il lui envoya, en effet, une bonne décharge qui la foudroya. Puis, par-dessus la haie, il la jeta à Groluron en lui criant : « Bon appétit ! »

Bourichet se sentit très content d'avoir exécuté une des maudites bêtes, mais fut assez étonné tout de même de la placidité avec laquelle ce Groluron avait reçu sa poule morte. Cependant, il s'en soucia peu, et quelques jours après, il refit une exécution toute semblable, suivie de la même remise à son voisin, toujours calme à faire peur, et durant deux mois, il lui envoya, avec une admirable régularité, quelques-unes de ces poules errantes qui s'obstinaient à entrer chez lui.

Et peut-être ce bon Bourichet continuerait-il encore à alimenter l'excellent Groluron de cette poule au pot qu'un excellent roi rêvait de voir sur la table de tous ses sujets, si le voisin ne lui avait dit un jour, sur un joli ton goguenard :

— Mon compère, vous êtes excellent, et je vous rends grâce, mais je dois vous dire que, depuis six mois, j'ai vendu mes poules, et je vous suis par conséquent bien obligé de m'en avoir fourni une telle abondance. Cependant cette abondance même nous en dégoûte un peu, ma femme et moi, et désormais, quand vous en tuez, mangez-les donc, cher voisin, si du moins le cœur vous en dit !

Et ce fut l'ami Bourichet qui fit une tête !

A L'INTÉRIEUR.

VOUS avez bien connu Jonas : Il n'y a pas tant de ces années que, sous un tilleul, il aimait à fumer sa boufarde en racontant ses souvenirs de baleine : les fanons, avec leurs machines à fabriquer des parapluies ou des corsets, le magasin aux huiles, toute l'arrière-boutique, quoi ! en un mot, tout ce qu'il avait eu le droit de visiter gratis. Et il se disait bienheureux d'avoir pu vivre ainsi, loin de tout tracas, dans son intérieur.

Louis-Benjamin l'écoutait avec plaisir, et cela lui suggéra une fameuse idée. Comme il devait faire trois jours de tir à Yverdon, il ne voulait pas s'ennuyer à « Pestalozzier » pendant ses heures de libre. « Inutile, se dit-il, que les Yverdoises me sachent marié : il faut réduire quelque part cette alliance ».

Et en remplissant la *bourringue* pour la vache, il glissa dans la pâture son anneau conjugal. Comme ça, se dit-il, il sera soigné, et je le trouverai bien à l'autre bout de la bête dans trois jours.

Il s'en fut donc faire son tir à Yverdon, en laissant son anneau et sa vertu « à l'intérieur ».

Mais à son retour, rien de fait : le fumier des jours précédents ne rendit pas l'anneau. Louis-Benjamin attendit en vain, comme Jonas, l'alliance séjourna à l'intérieur.

Bref ! la vache fut vendue et revendue. Et voici aujourd'hui l'annonce officielle qui paraît dans nos journaux :

KANTON BASEL-STADT
Schlachthof
Fleischschau Veterinäramt.

Bâle, le 20 février 1930.

Monsieur M. Chaudet, vétérinaire cantonal,
Lausanne.

Mon cher Collègue,

Aujourd'hui un de nos ouvriers a trouvé une bague dans l'estomac d'une vache provenant probablement du canton de Vaud. La bague est gravée en dedans avec les lettres « E. S. à L. B. » et la date 9. II. 16. Il est probable que M. Isidor Bloch de Lausanne ait livré la vache en question

le 18 février depuis Romont, mais avec un des certificats délivrés à Lausanne I No 228 ou 229 ou VIII No 3918 pour la foire de Romont.

J'ai déjà écrit à M. Isidor Bloch. S'il lui (*sic*) n'est pas possible de me donner le nom d'un vendeur d'une vache qui corresponde aux initiales « E. S. » ou « L. B. » (*sic*), je te prie d'avoir la bonté de donner une petite note au journal des agriculteurs vaudois.

Dans un cas semblable, un perdant d'une bague fut fort heureux lorsque nous la lui rendîmes. J'espère d'avoir cette fois le même succès.

Reçois, mon cher collègue, mes cordiales salutations.
J. U.

Ma foi, Louis-Benjamin n'a rien réclamé. Il paraît qu'il aurait eu une petite niaise à la maison, rapport à des bruits qui sont revenus peu à peu d'Yverdon. Il pense aujourd'hui que Jonas et l'anneau auraient bien fait de rester à l'intérieur. — Mais, ce n'est pas ainsi qu'on apprend le français !
Ave.

Appréciation. — Henriette. — Gertrude dit que sa beauté est toute sa fortune.

Clara. — En ce cas, elle peut être tranquille, elle ne sera pas épousée pour son argent.

En passant. — Gavroche est heurté violemment par un corbillard qui passe à vide.

— Eh ben ! de quoi, de quoi, le petit père, crie-t-il au conducteur dès qu'il est remis de son émotion, on veut donc charger en route ?

FLEGME AMERICAIN

LE MATIN-là, entre deux appels téléphoniques, le grand industriel de Chicago, Mac O'Gingember, avait bien voulu trouver le temps de recevoir son fils unique, Arthur, un grand et fort jeune homme de vingt ans, au visage flegmatique et rasé, qui devait lui présenter une requête.

— Mon père, dit Arthur, le moment me semble venu d'aller faire mon premier voyage en Europe...

— Dans ces conditions, je vais te remettre un carnet de chèques... Tu prendras le prochain paquebot qui part demain soir, et tu te feras accompagner de ton valet de chambre, John... C'est un garçon sérieux et, comme il a déjà voyagé à plusieurs reprises à travers l'Europe, ses conseils pourront t'être utiles... Sur ce, bonsoir... Bon voyage !...

Le fils Mc O'Gingember alla prévenir John, qui s'occupa des préparatifs du départ.

Le valet de chambre était aussi flegmatique que son jeune maître. On eût dit qu'ils s'efforçaient l'un et l'autre de battre le record du flegme.

Flegmatiquement ils firent leurs malles ; flegmatiquement il montèrent dans le train, et arrivèrent à New-York sans avoir souri ni ouvert la bouche une seule fois.

Avec la même attitude impassible ils prirent le paquebot et voyagèrent vers les côtes françaises.

Ce diable de John, pensait Arthur, il est vraiment très distingué pour un valet de chambre... Sa distinction est telle que chacun doit le prendre pour un véritable gentleman !

Ce diable d'Arthur Mac O'Gingember, pensait le domestique, fait vraiment mon admiration !... Il ne s'étonne de rien ; son visage ne connaît pas le moindre tressaillement... Malgré son jeune âge, c'est un gentleman accompli... Quel flegme !... Ouel flegme !...

Ah ! oui, certes A.-M. O'Gingember possédait le flegme américain ! Et il allait en donner une preuve éclatante.

Une fois débarqués, les deux Américains montèrent, au Havre, dans le train qui devait les conduire à Paris. Par malheur, ce train dérailla.

Il alla s'abîmer dans un ravin ; et il y eut nombre de morts et de blessés. Arthur Mac O'Gingember n'eut même pas une égratignure. Il n'en fut pas ainsi du pauvre John. Un conducteur du train arriva et dit au fils du trusteur :

— Monsieur, nous venons de trouver votre domestique ; malheureusement, il est coupé en deux.

— « Yes ! » se contenta de répondre le jeune Américain... Voulez-vous être assez aimable pour voir dans quelle moitié se trouve la clef de ma valise ?